

**COMMUNE DE PLOUDALMEZEAU**  
**Règlement Concours de costumes « Mardi Gras »**  
**Mardi 27 février 2024**

Date : le mardi 27 février 2024.

Lieu : Halle Multifonctions, rue Saint-Vincent Ferrier.

Horaires : - 16h : Présentation des costumes au Jury  
- 17h30 : Résultats et remise des lots

Inscriptions :

Ce concours est ouvert à tous les mineurs. Les inscriptions sont gratuites et seront prises auprès du service communication de la Mairie par mail à [communication@ploudalmezeau.fr](mailto:communication@ploudalmezeau.fr) ou au 02.98.48.05.50. Les inscriptions seront possibles jusqu'au Lundi 26 février 2024 ou sur place jusqu'à 16h (démarrage).

Les informations suivantes devront être communiquées lors de l'inscription :

- Nom, Prénom
- Âge
- Adresse
- Coordonnées du représentant légal

Une autorisation de droit à l'image vous sera également demandée lors de l'inscription, à remplir par le représentant légal ou tuteur **uniquement**.

Déroulement du concours :

- **Composition du jury**

Le jury est composé de 3 membres :

- Un élu
- Deux membres de la commission extra-municipale d'animation

Le jury ainsi que leur famille ne sont pas admissibles au concours.

- **Critère de sélection**

- Originalité
- Créativité
- Avis du jury

- **Remise de prix**

Les résultats du concours seront proclamés à 17h30. Trois prix seront attribués par le jury aux lauréats (Premier, Deuxième, Troisième). Lors de la remise des prix, si le participant ne peut être présent, aucun prix ne sera expédié, il pourra le retirer en Mairie dans la semaine.

Tout participant ou tuteur de participant aux concours est réputé avoir lu et accepté le règlement présent.